SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
S.P.S
NON GRADÉS

Syndicat
Pénitentiaire des
Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers

DI de PARIS

affilié à la FGAF Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Primes diverses, couac et désillusions !!

Nous sommes consternés de voir tous les problèmes qui frappent les surveillant(e)s surtout lorsqu'il s'agit de verser les primes et heures supplémentaires !

Concernant les jeunes agents nouvellement affectés c'est le pompon !!

La « fameuse prime de fidélisation » celle qui concernait les agents de la 209ème promotion a été un flop total, une aberration. Elle est déjà intervenue plus de 6 mois après leur affectation mais le pire c'est que ceux qui devaient la toucher ne l'ont pas eue ou l'ont eue bien en retard et des collègues non concernés par celle-ci ont pu constater que cette prime leur a été versée indûment (*le petit courrier rappelant aux agents qu'ils avaient perçu cette prime par erreur a quand à lui été très rapide*) en générant au passage des gros soucis de trésorerie (ponction au passage bien évidemment de l'impôt à la source à hauteur de 1000€ pour certains, des saisies astronomiques le mois suivant etc…). **Honteux !!**

Que dire également du versement tardif de la prime d'installation, des heures supplémentaires… **tout pour mettre les agents en difficulté d'entrée de jeu !**

Quelle belle preuve de respect de l'Administration envoyée aux jeunes agents nouvellement affectés sur la DISP de Paris, ce n'est pas comme si nous n'avions pas des problèmes de recrutement…..

Concernant les agents bénéficiant de la prime de vie chère, pour certains de nos collègues ayant pu bénéficier des congés bonifiés, le versement de cette prime se fait encore attendre, il faut que la Trésorerie Générale donne une date, **encore une aberration de plus, il est où le respect !!**

Pour mieux recruter, il a été donné, aux nouveaux agents, depuis octobre 2019, l'opportunité de faire reprendre leur ancienneté pour certains fonctionnaires, contractuels, même du secteur privé et ce sous certaines conditions. Pour ceux qui l'ont fait, c'est un véritable parcours du combattant pour pouvoir accéder à ce droit tant l'administration centrale gère au compte gouttes ces demandes...**Il faut pour cela patienter très, très longtemps…..Pourquoi, parce que ce n'est pas la priorité de la centrale, étonnant non ?**

Pour ceux qui sont rentrés dans la pénitentiaire avant cette date, pas de rétroactivité !

Comment générer des tensions dans les établissements, diviser pour mieux régner !!!

LE SPS, LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S ET 100% AUTONOME !

A Villepinte, le 05 novembre 2022 **Pour le bureau régional**

Mail : spsvillepinte93@gmail.com **Page Facebook : SPS DI Paris** **Site internet : www.sps-penitentiaire.fr**

Philippe KUHN, délégué Régional SPS DI de Paris Tél 06-46-87-42-79
Antony MAZOYER, délégué régional adjoint Tél 06-58-55-05-66
Julien RICART, délégué régional adjoint Tél 06-12-33-43-93